

## BACHELOR

# ARTS CULINAIRES ET ENTREPRENEURIAT

option Cuisine ou option Pâtisserie

- Campus de Bordeaux, Paris et Rennes -

---

ADMISSION PARALLELE et  
INTERNATIONAUX

en 2<sup>ème</sup> ou en 3<sup>ème</sup> ANNEE

MODALITÉS DE RECRUTEMENT  
2023/2024

---

**FERRANDI Paris**

**Campus de Bordeaux**

Campus du Lac  
10, rue Renée Cassin  
CS 31996 - 33071 Bordeaux

**FERRANDI Paris**

**Campus de Paris**

28, rue de l'Abbé Grégoire  
75006 PARIS

**FERRANDI Paris**

**Campus de Rennes**

2, rue de Brest  
35000 RENNES

## SOMMAIRE

CONDITIONS DE RECRUTEMENT .....	3
❖ Conditions d'admissions aux épreuves de recrutement .....	3
ADMISSION PARALLELE EN DEUXIEME OU TROISIEME ANNEE – HORS PARCOURSUP .....	4
❖ Calendrier des sessions d'admission en deuxième année.....	4
❖ Epreuves d'admission pour les deuxième et troisième années.....	5
❖ Publication des résultats et confirmation d'admission deuxième et troisième année .....	5
❖ Procédure administrative .....	5
CONTACTS .....	6

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT

### ❖ Conditions d'admissions aux épreuves de recrutement

- Le concours d'entrée en deuxième année est ouvert aux candidats français ou internationaux ayant validé ou susceptibles d'avoir validé avant le 30 septembre de l'année du concours, au minimum une année d'études supérieures après le baccalauréat. Ce candidat doit donc posséder :
  - 60 crédits ECTS et avoir une expérience du secteur de la restauration,

Il est à noter que le niveau d'expertise technique culinaire sera particulièrement vérifié en concordance avec le niveau d'exigence de la première année du Bachelor.

- Le concours d'entrée en troisième année est ouvert :
  - aux candidats français ayant validé ou susceptibles d'avoir validé avant le 30 septembre de l'année du concours un BTS Management en hôtellerie Restauration (option B – 120 crédits) et possédant un CAP cuisine ou un BAC professionnel cuisine.
  - aux candidats internationaux qui possèdent 120 ECTS et ont une expérience significative dans la restauration.

Il est à noter que le niveau d'expertise technique culinaire sera particulièrement vérifié en concordance avec le niveau d'exigence de la deuxième année du Bachelor.

Nos formations se déroulent en français.

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, FERRANDI Paris veut s'assurer que votre processus de recrutement se déroulera dans les meilleures conditions de recrutement possibles.

Nous vous invitons à contacter le pôle handicap à l'adresse suivante : [handicap@ferrandi-paris.fr](mailto:handicap@ferrandi-paris.fr) en précisant dans l'objet de votre mail le campus et la formation souhaitée.

## ADMISSION PARALLELE EN DEUXIEME OU TROISIEME ANNEE – HORS PARCOURSUP

**L'admission parallèle en 2<sup>ème</sup> année ou 3<sup>ème</sup> année s'effectue hors Parcoursup.**

Cette procédure concerne les campus de Bordeaux, Paris et Rennes.

Vous pouvez déposer pour la rentrée 2023 une candidature sur notre site internet : [www.ferrandi-paris.com](http://www.ferrandi-paris.com)

**Il vous sera demandé les pièces indiquées ci-dessous :**

- regroupés dans un fichier pdf, un CV détaillé et une lettre de motivation
- regroupé dans un fichier pdf, le titre d'identité (passeport ou carte d'identité)
- regroupés dans un fichier pdf, les bulletins de notes de l'année en cours et de l'année précédente
- regroupés dans un fichier pdf, les documents complémentaires, à savoir, tout document pouvant enrichir votre candidature (lettres de recommandation, travaux personnels)
- l'attestation de paiement des frais de dossier (non remboursables) - d'un montant de 130 € limités à 50 € pour les boursiers de l'enseignement supérieur - à payer en ligne à l'adresse suivante : <https://www.boutique.ferrandi-paris.fr/catalogue-liste?catid=2222>

**Des documents additionnels pourront être demandés.**

**Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas étudiés.**

### ❖ Calendrier des sessions d'admission en deuxième année

❖ Calendrier FERRANDI Paris - Bachelor Arts Culinaires et Entrepreneuriat – Paris Bordeaux Rennes	
<b>Période de dépôt de candidature</b>	Dès le 24 novembre 2022
<b>Réception des convocations</b>	10 jours au plus tard à réception du dossier complet
<b>Entretiens de sélection</b>	A partir de décembre 2022
<b>Jury d'admission</b>	Dans le mois suivant les épreuves d'admission
<b>Période d'envoi des résultats (par mail)</b>	A l'issue de chaque jury d'admission
<b>Date limite de confirmation d'inscription</b>	15 jours à réception de votre courrier d'admission

## ❖ Epreuves d'admission pour les deuxième et troisième années

Les candidats, respectant les conditions d'admission et ayant acquitté leurs frais de dossier (130 €, 50 € pour les boursiers de l'enseignement supérieur), participeront tous à l'épreuve d'admission : un entretien individuel de motivation en français au sein du campus souhaité (Paris, Bordeaux, Rennes).

Cet entretien se tiendra sur le campus de préférence. Néanmoins, il peut être envisagé via Skype ou Hangout si le candidat est à l'étranger.

Cet entretien vise à évaluer la motivation du candidat, sa curiosité pour le métier choisi, sa culture générale, son niveau académique.

Les candidats devront impérativement se présenter aux épreuves munis de leur convocation et d'une pièce d'identité.

**Les inscriptions aux tests de recrutement s'effectuant au fur et à mesure des réceptions des dossiers, nous vous suggérons de déposer le vôtre dans les meilleurs délais.**

## ❖ Publication des résultats et confirmation d'admission deuxième et troisième année

A l'issue du jury d'admission, les résultats (admis, non admis) vous seront adressés par mail.

Les candidats non admis ne peuvent pas se représenter la même année sur une session.

**L'inscription définitive est soumise à la réussite au concours et à la réussite au baccalauréat.  
Après les résultats de celui-ci vous procéderez à votre inscription administrative.**

## ❖ Procédure administrative

Afin de valider leur inscription, vous devrez nous retourner, dans les délais indiqués sur le mail, les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription complété et signé,
- Un acompte 4 000 Euros pour les entrées en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année non remboursable,
- L'engagement de paiement et les conditions de ventes signés,
- L'attestation d'acquittement de la CVEC.

**Sans réponse de votre part dans les délais indiqués, votre inscription sera annulée.**

## CONTACTS

### Renseignements Bachelor Paris

**Guillaume COPPERE**

+33(0)1.49.54.17.12

[gcoppere@ferrandi-paris.fr](mailto:gcoppere@ferrandi-paris.fr)

**Yusra HADDOUCH**

+33(0)1.49.54.28.17

[yhaddouch@ferrandi-paris.fr](mailto:yhaddouch@ferrandi-paris.fr)

### Renseignements Bachelor Bordeaux

**Thierry DAUGERON**

+33(0)5.24.07.78.07

[thierry.daugeron@formation-lac.com](mailto:thierry.daugeron@formation-lac.com)

### Renseignements Bachelor Rennes

**Christelle LE GUILLOUZER**

+33(0)6.88.18.12.34

[cleguillouzer@ille-et-vilaine.cci.fr](mailto:cleguillouzer@ille-et-vilaine.cci.fr)

### Administration Bachelor Paris

**Sylvie CHARLES-LETHON**

+33(0)1.49.54.17.42

[scharleslethon@ferrandi-paris.fr](mailto:scharleslethon@ferrandi-paris.fr)

### Administration Bachelor Bordeaux

**Maité UHART**

+33(0)5.24.07.78.15

[maité.uhart@formation-lac.com](mailto:maité.uhart@formation-lac.com)

### Administration Bachelor Rennes

**Carole AUMIAUX**

+33(0)2.99.05.45.13

[caumiaux@ille-et-vilaine.cci.fr](mailto:caumiaux@ille-et-vilaine.cci.fr)